



**COMMUNE DE
MARIGNA SUR VALOUSE**

**COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL
Du 05 avril 2024**

DÉPARTEMENT
DU JURA
Arrondissement de Lons
le Saunier
Canton d'Arinthod

L'an deux mil vingt quatre, le cinq avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de MARIGNA SUR VALOUSE était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances dans la salle communale, après convocation légale, sous la présidence de M. JACQUEMIN Pierre, Maire de la commune.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de conseillers votants : 8

Le quorum de 6 est atteint, la séance peut se tenir.

Membres excusés : Christèle Grobet – Florence Jullien - Jonathan Niess

Membre absent : néant

Date de la convocation : 25 mars 2024

Invité : /

Secrétaire de séance : Stéphanie Guyetand - Rédacteur du CR : Pierre Jacquemin

Ordre du jour :

M. le Maire ouvre cette nouvelle séance du Conseil Municipal :

A. Approbation du compte-rendu du dernier Conseil Municipal : M. le Maire sollicite l'approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 08 décembre 2023.

Vote favorable de ce compte-rendu

B. Budget communal :

1. **Examen et discussion des taxes locales :** Après présentation de ces taxes, M. le Maire propose au conseil de les maintenir inchangées.

Vote favorable des taxes locales après vérification des pièces produites à l'appui.

2. **Examen et discussion du compte de gestion 2023 :** Nous rappelons que le compte de gestion est tenu par le trésorier, mais toutefois soumis à notre assemblée délibérante.

Vote favorable du CG après vérification des pièces produites à l'appui.

3. **Examen et discussion du compte administratif 2023 et du budget 2024 :** Examen détaillé et simultané du compte administratif 2023 et du budget 2024.

Compte administratif 2023 : (résultat comptable de l'exercice)

Dépenses 2023			Recettes 2023		
	Montant	%		Montant	%
Fonctionnement	114 748 €	37%	Fonctionnement	127 084 €	66%
Investissement	192 687 €	63%	Investissement	65 462 €	34%
Total	307 435 €	100%	Total	192 546 €	100%



Le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2023 après vérification des pièces produites à l'appui.

Budget primitif 2024 : (Prévisionnel 2024, dépenses majorées et recettes minorées)

Dépenses 2024			Recettes 2024		
	Montant	%		Montant	%
Fonctionnement	234 306 €	44%	Fonctionnement	234 306 €	44%
Investissement	296 630 €	56%	Investissement	296 630 €	56%
Total	530 936 €	100%	Total	530 936 €	100%



Le Maire ayant quitté la salle, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget 2024 après vérification des pièces produites à l'appui.

C. Questions diverses :

1. **Logement communal en cours de rénovation** : Suite à la signification de l'ordonnance rendue par le Juge des Contentieux de la Protection du Tribunal Judiciaire de Lons le Saunier, le bail du logement situé 19, route de Nancuisse est résilié et la reprise des lieux portant condamnation à paiement étant effective, nous avons pu enfin en reprendre possession. Des travaux de remise en état et rénovation sont en cours, y compris de la salle d'eau et de la cuisine, et l'appartement sera loué de nouveau à dater du 01 juin prochain.
2. **Calendrier des manifestations 2024** :
 - Randonnée fleurs : 21 avril 2024
 - Chasse aux œufs : 22 avril 2004
 - Journée citoyenne (fleurissement/nettoyage) : 18 mai 2024
 - Randonnée fleurs : 02 juin 2024
 - Fête des voisins (version village) : 21 juin 2024
 - Initiation Rugby Family : 29 juin 2024
 - Olympiades : (06) juillet 2024
 - Vide grenier : 28 juillet 2024
 - Repas de chasse : 10 août 2024
 - Rassemblement mécanique : 18 août 2024
 - Repas bénévoles : 01 septembre 2024
 - Repas du Conseil : 12 octobre 2024
 - Halloween : 01 novembre 2024
 - Repas choucroute : 16 novembre 2024
 - Arbre de Noël : Date non entérinée
 - Atelier cuisine : Date non entérinée

M. le Maire remercie particulièrement l'Association La Source Bleue pour son dynamisme, ainsi que pour les nombreuses décorations qui embellissent notre village au fil des saisons.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

A Marigna sur Valouse, le 08 avril 2024



Le Maire,
Pierre JACQUEMIN